

The “Facility for Sustainable Entrepreneurship and Food Security (FDOV) Project:

**She Sells Shea-35,000 women entrepreneurs making a living
Mali and Burkina Faso**

**Termes de référence pour le recrutement d’un consultant pour la
réalisation de l’évaluation finale du projet “She Sells Shea-35,000
Women Entrepreneurs Making a Living in Mali and Burkina Faso”**

Octobre 2019

Introduction

Depuis juin 2015, ICCO Coopération avec l'appui du Gouvernement Néerlandais et des secteurs public et privé met en œuvre le projet de développement de partenariat public-privé sur les chaînes de valeurs karité, sésame et moringa. Ce projet dénommé " She Sells Shea- 35 000 women entrepreneurs making a living" est mis en œuvre au Mali et au Burkina Faso sur une période initiale de 3 ans (juin 2015 à mars 2018). Suite à un retard accusé dans son opérationnalisation, le projet a obtenu du partenaire une extension sans coût jusqu'au 31 Décembre 2019.

Le projet vise à soutenir l'esprit d'entreprise durable et la sécurité alimentaire et, d'encourager les partenariats public-privé dans les deux secteurs au Mali et au Burkina Faso à travers le renforcement des capacités de 35 000 femmes entrepreneurs.

I. Contexte et justification

Le karité et le sésame sont actuellement d'une valeur économiquement importante pour les coopératives de femmes qui peuvent générer un revenu pendant la période de soudure (Mai à Septembre pour le karité) et aussi en saison sèche (Janvier à Avril pour le sésame) alors que peu d'autres sources de nourriture et de revenus sont disponibles.

En plus d'améliorer les revenus et la situation des moyens de subsistance des communautés, des ménages, le projet vise à assurer «Plus de nourriture et une meilleure nutrition pour les agriculteurs, plus de nourriture pour les animaux et plus de revenus pour acheter de la nourriture pour les agriculteurs».

Les activités sont orientées vers les quatre piliers suivants :

1. Accès et contrôle des ressources,
2. Transfert de connaissances et renforcement des capacités,
3. Marché, et
4. Diversification avec deux nouvelles cultures (sésame et moringa).

Pour la mise en œuvre de ce programme, ICCO a établi un partenariat avec Olvea Burkina Faso (représentant le secteur privé pour l'achat des produits) qui à son tour a signé des contrats de commercialisation avec une douzaine de plateformes d'organisations de productrices de karité et sésame au Mali et au Burkina Faso. La relation établie entre Olvea et les organisations paysannes est basée sur un modèle d'affaire "Gagnant-Gagnant" avec des contrats de commercialisation groupée et des responsabilités partagées par rapport à la qualité des produits. Ce modèle a permis de soutenir **la fidélisation des plateformes d'organisations paysannes de plus de 28 000 productrices et producteurs** à vendre leurs produits à Olvea.

Afin d'améliorer la compétitivité des trois filières (karité, sésame et moringa) et par conséquent les revenus et les compétences des productrices et des producteurs, un partenariat d'accompagnement des organisations paysannes a été établi entre ICCO Coopération et un bureau d'ingénierie conseil Fairmatch Support s'occupe des questions de renforcement coopératif, organisationnelle, de gestion et de développement du modèle de business. Il accompagne sur les bonnes pratiques culturales afin que les OP produisent et commercialisent des produits de qualité requise par Olvea et ses clients.

L'intervention des services techniques de l'Etat (au Burkina Faso avec le Centre National des Semences Forestières et au Mali avec le Projet Karité) ont permis aux communautés rurales de prendre conscience de la nécessité de préservation du karité mais aussi de l'accès des femmes aux ressources forestières (karité) et aux terres cultivables. Les contributions des comités de surveillance et leaders communautaires, des collectivités, des services techniques et autres ONG partenaires ont facilité la réalisation des activités et l'atteinte des résultats actuels.

En effet alors que la commercialisation est toujours en cours, la société Olvea Burkina Faso (Olvea BF) a amélioré ses performances en matière de production de beurre de karité. Durant le projet, les coopératives ont produit et vendu en tout 15 754,5 tonnes d'amandes de karité contre 3 340 prévues

par le projet. Cette performance de l'offre a également permis à Olvea d'exporter un cumul de 7,675 tonnes de beurre de karité.

La fin de projet initialement prévue pour le 30 mars 2018 a été reportée au 31 Décembre 2019 pour permettre d'achever certaines activités et d'atteindre des résultats intermédiaires escomptés. Les présents termes de référence définissent les objectifs et les résultats attendus de l'évaluation finale dudit projet.

II. Rappel des objectifs et résultats attendus du projet

2.1. Objectifs du projet

L'objectif général du projet est de: contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat féminin en créant un marché sécurisé pour leur karité et en fournissant un marché pour deux autres cultures oléagineuses leur permettant de devenir des entrepreneurs tout au long de l'année.

Objectifs spécifiques :

2.1.1. Promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans les coopératives de femmes en garantissant la commercialisation de leurs produits pour 35 000 femmes;

2.1.2. Augmenter la quantité et la qualité de la production de noix de karité, de graines de sésame et de moringa destinées à la vente avec respectivement 3340 tonnes de karité, 3000 tonnes de sésame et 300 tonnes de Moringa;

2.1.3. Augmenter la quantité et la qualité des dérivés (sous-produits) pour la production d'aliments pour animaux et d'énergie, respectivement 1503 tonnes de karité pour l'énergie, 1380 tonnes de sésame pour l'alimentation animale et 201 tonnes de Moringa pour l'alimentation animale à la production à grande échelle;

2.1.4. Augmenter les revenus des producteurs impliqués dans ces chaînes de valeur avec 4,767,862 EUR accumulés à la fin du projet et un montant annuel de 6,778,400 EUR en production complète;

2.1.5. Améliorer la gouvernance et la capacité de gestion des coopératives. Les coopératives seront évaluées à l'aide de l'évaluation Scope Insight Basic et le renforcement des capacités reposera sur ses résultats. Après trois ans, au moins 75% des coopératives auront amélioré leur note globale d'au moins 20%. Accroître l'accès au financement de 60% des femmes et de leurs organisations (préfinancement de la récolte);

2.1.6. Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle locale des ménages vulnérables engagés dans les chaînes de valeur des noix de karité, du sésame et du Moringa au Burkina Faso et au Mali.

2.1.7. Augmenter la quantité et la qualité des noix de karité, du sésame et le moringa;

2.1.8. Promouvoir la commercialisation durable de la noix de karité, du sésame et du moringa via l'établissement de protocoles de collaboration avec l'entreprise;

2.1.9. Améliorer l'accès à l'information sur le marché grâce aux systèmes d'information sur le marché. Toutes les coopératives de femmes maliennes seront reliées aux systèmes d'information sur les marchés de SENEKELA. Toutes les coopératives de femmes burkinabés seront reliées à la plate-forme Afrique Verte ou à la Table Filière Karité (TFK) du Burkina Faso.

2.1.10. Améliorer la traçabilité et le contrôle de la qualité à travers les chaînes à travers une base de données Système d'Information;

2.1.11. Préservation de l'environnement grâce à des pratiques d'agroforesterie améliorées et accrues et l'amélioration de la transformation artisanale;

2.1.12. Créer des emplois pour les jeunes ruraux par l'intermédiaire de l'entreprise; et

2.1.13. Prouver, enrichir et promouvoir la valeur nutritive du beurre de karité.

III. OBJECTIFS ET PRODUITS ATTENDUS DE L'ÉVALUATION DU PROJET

3.1. Les objectifs de l'évaluation

Deux (2) objectifs généraux sont assignés à cette évaluation:

- a. Vérifier que les objectifs du projet ont été atteints tant en termes de résultats, qu'en termes de dynamique impulsée et analyser les facteurs ayant influencé ces résultats;
- b. Evaluer la logique d'intervention de l'ensemble du projet, la stratégie, les approches, le dispositif d'intervention, le fonctionnement du partenariat sur le terrain, le niveau de couverture des indicateurs, etc.

3.2. Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont déclinés ainsi qu'il suit :

- a. Apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des actions du Projet en analysant d'une part les réalisations faites par rapport aux prévisions et d'autre part les réalisations par rapport aux ressources investies et enfin les réalisations par rapport au dispositif d'intervention : animation du projet, stratégies, méthodologies, outils d'évaluation des progrès, etc.
- b. D'apprécier la contribution du projet dans l'amélioration des trois chaînes de valeur (karité, sésame et moringa) au niveau des deux pays, l'accès des femmes à la terre et aux parcs à karité et des conditions de vie des populations bénéficiaires.
- c. Mettre en évidence les éléments majeurs sur lesquels la capitalisation pourrait porter.
- d. Formuler des recommandations réalistes et pertinentes.

A ces objectifs s'ajoutent une série de questions d'évaluation touchant tous les aspects du projet et auxquelles, l'équipe d'évaluation devrait apporter des réponses pertinentes :

- Pertinence du choix des stratégies et méthodes d'intervention;
- Appréciation de la satisfaction des bénéficiaires directs, indirects;
- Développement de la dynamique entre acteurs (les alliances, les échanges) du domaine du partenariat public-privé et de la promotion des chaînes de valeur agricoles émergentes.

3.3. Les livrables de la consultation

Trois (3) produits sont attendus du consultant:

- Un rapport provisoire analytique traitant de la méthodologie, des réponses aux préoccupations de l'évaluation, (cf objectifs et questions d'évaluation), mettant en évidence les succès significatifs mais aussi les lacunes, les questions sans réponses, les leçons à tirer d'une telle expérience et une conclusion claire.

- Un rapport de restitution mettant en évidence le positionnement et témoignages des bénéficiaires directs, mais aussi des bénéficiaires indirects (notamment les services techniques concernés, les organisations de la société civile, les responsables des collectivités territoriales les questions de fond débattus et les principales conclusions de l'atelier de restitution.
- **Un rapport final de l'évaluation (format électronique) en deux versions : une version finale en français et une autre en anglais.**

IV. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

L'approche méthodologique recommandée est de type croisé, alterné et itératif. L'équipe d'évaluation devra mettre en œuvre durant tout le processus d'évaluation des approches participatives et encourager l'expression libre et spontanée des acteurs ciblés.

Les méthodes de collecte et d'analyse d'informations peuvent inclure (mais ne sont pas limitées à) les approches suivantes :

- **Revue documentaire:** les documents de référence seront remis au Consultant pour mieux adapter sa méthodologie et les outils de collecte de données déjà proposées dans l'offre technique: document de projet, la théorie de changement, rapports périodiques d'activités, et tout autre document jugé utile.
- **Enquête Individuelle auprès des ménages:** un questionnaire structuré sera administré à un nombre statistiquement significatif de ménages pour recueillir les données quantitatives et qualitatives. Il peut être complété par un outil d'observation pour croiser les informations relevées.
- **Entretiens des informateurs clés:** des entretiens semi-structurés avec des membres de la communauté, des conseils d'administration des organisations paysannes, les différentes parties prenantes, les OP témoins (non bénéficiaires du projet) et / ou d'autres personnes qui ont une expérience et des connaissances approfondies sur le projet
- **Discussions en focus groupe:** des entretiens semi-structurés avec un groupe de personnes qui partagent des expériences ou des caractéristiques similaires au sein de la communauté.

V. PROFIL ET COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

L'équipe d'évaluation sera composée d'un expert Senior sur les questions de chaînes de valeurs agricoles (particulièrement le karité), la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec une expérience confirmée en évaluation de projets et programmes de du développement rural et d'un expert junior sur les questions de genre. Les deux experts devront justifier d'une très bonne base de travail sur les approches participatives, en mobilisation communautaire et en renforcement des capacités. L'équipe doit justifier également d'une bonne lecture transversale des questions de genre, de gestion des ressources naturelles et de l'économie des filières.

Plus spécifiquement, ils auront :

- Diplômes d'études supérieures dans le domaine liés au champ d'expertise requis pour l'évaluation: Économie, Agroéconomie, Chaînes de valeur agricoles, Développement rural, ou

domaines affiliés ;

- Avoir une expérience dans la collecte et le traitement de données de sécurité alimentaire, de la nutrition et des filières agricoles;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'évaluation des projets de développement rural ;
- La connaissance du contexte agricole au Mali et/ou au Burkina Faso ;
- Expérience démontrée en matière d'évaluation de projets de développement des filières agricoles en particulier les chaînes de valeur karité et sésame.
- Avoir des compétences linguistiques avérées en français et anglais.

4. Moyens logistiques, financiers et humains : ICCO Coopération fournira les fonds convenus à cette prestation et mobilisera les personnes ressources et les acteurs indispensables à la réalisation de cette mission.

Le consultant utilisera ses propres équipements et moyens (humains et matériels) pour réaliser la mission.

5. Durée de la prestation

Les activités de la présente prestation seront réalisées sur une durée de deux mois au maximum et finiront au plus le **15/01/2020**.

6. Documents à soumettre par le prestataire

La candidature doit comporter les éléments suivants :

- Un curriculum vitae incluant ses expériences en évaluation de projets de développement rural et surtout dans le domaine des chaînes de valeur agricoles et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Les CV de toutes les personnes ressources engagées dans ladite évaluation;
- Une lettre d'engagement mentionnant sa disponibilité et sa durée de la prestation;
- Un plan d'action détaillé;
- Une proposition budgétaire.

Le prestataire soumettra une proposition technique et financière relative à la prestation à ICCO Coopération au plus tard le **31/10/2019 à 16h00 heures TU** et aux adresses suivantes : d.sanogo@icco.nl, b.diane@icco.nl et a.bah@icco.nl.

Fait à Bamako, le 21 Octobre 2019

Leena Lindqvist

Directrice Régionale
ICCO Coopération, Afrique de l'Ouest